

Séance ordinaire

Etaient présents : Josiane CARRETIE – Claude BONNE – Michel THIBAUT – André JENOUDÉ – Cédric FAYE – Frédéric GIBAUD – Valérie ROUX – Gérard POYET- Gérard GUYOT et Sébastien TRASSAERT-

Absent Excusé: Claude ROZ

Secrétaire de séance : André JENOUDÉ

Secrétaire auxiliaire : Brigitte BATAILLARD

Madame le Maire remercie les membres du Conseil municipal de leur présence, et donne lecture du compte-rendu de la séance du 28 juillet 2014.

Après approbation,

Les membres du conseil signent le registre.

I – TRAVAUX :

1°) Cabinet de vétérinaire- ancienne poste

RAPPORTEUR : Monsieur Michel THIBAUT

Monsieur THIBAUT :

- fait part de l'état d'avancement des travaux. A ce jour, après avoir consulté plusieurs entreprises, la commune devrait recevoir un devis de l'entreprise BERRY qui serait en mesure d'intervenir d'ici la fin de l'année 2014.
- Des plans concernant les travaux ayant été établis, demande qu'un exemplaire lui soit remis.

2°) Logement ancienne poste :

RAPPORTEUR Monsieur Claude BONNE

Le logement est occupé depuis le 15 août 2014 –

Reste la fenêtre de la salle de bain à changer

3°) Local Kiné :

RAPPORTEUR Monsieur Gérard POYET :

Les cloisons sont terminées et les travaux de finition d'ici deux jours. Les travaux d'électricité sont achevés. L'entrée dans les lieux pourra se faire le 1^{er} octobre comme prévu.

Le bail de location sera signé le 25 septembre.

4°) Foyer Rural :

La salle du foyer rural a été repeinte par l'équipe communale.

Le projet pour la vitrification du parquet est relancé.

5°) Ancienne trésorerie

a) – Logement occupé par Madame BERTHOZAT :

Le lino de la cuisine est en très mauvais état, le parquet est sain. Le conseil accepte de rénover le sol de la pièce.

b) – anciens bureaux :

Des plans ont déjà été établis. Il faudrait redemander à Monsieur LADOYE s'il peut nous adresser copie de ces plans.

6°) Fuites d'eau au tri postal :

L'équipe communale est intervenue. Depuis son intervention, les fortes pluies ont cessé. Le conseil reste vigilant et demande qu'un nouvel état des lieux soit fait lors des prochaines pluies.

7°) Maison d'Assistants Maternelles :

Madame le Maire fait part du courrier qu'elle a reçu concernant l'anti-pince doigts de la porte d'entrée. Le conseil demande de prendre contact avec la personne qui a réalisé les travaux afin qu'il puisse remédier au problème.

8°) Travaux SIE « sous la tour »

Les habitants de la rue Lezay Marnésia constatent une amélioration concernant la pression de l'eau. A ce jour, afin de ne pas casser les canalisations la SOGEDO remet progressivement de la pression ; le résultat définitif sera connu dans les prochains jours.

9°) Trottoirs

La remise en l'état est à ce jour réalisé. Le conseil réfléchit :

- sur le projet de l'aménagement de la rue Lezay Marnésia
- sur le problème de stationnement, rue guillaumod, rue Lezay marnésia, rue du faubourg et place de la mairie
- pour des raisons de sécurité le marquage au sol sera réalisé rapidement.

Le conseil demande que la communauté de communes commande une intervention pour le débouchage des canalisations des eaux usées en urgence.

10°) Pour information :

Le Conseil général va rétrocéder aux communes une partie des routes départementales (partie située dans l'agglomération) et n'entretiendra plus certaines voies, ce qui entraînera une charge supplémentaire aux communes.

II- ONF

1°) – Inscription affouage hiver 2014-2015 :

Sont mises à l'affouage les parcelles 44AF « les louvières » et 28AF et 29AF « les fonds gelés ». Le conseil fixe au 25 octobre 2014, le délai pour l'inscription pour l'exploitation de ces parcelles par les affouagistes.

Lors de la prochaine séance, le conseil arrêtera le nombre d'affouagistes et fixera le prix des parts.

2°) – Assiette et destination des coupes de l'exercice 2015 :

Madame le Maire rappelle

Que l'aménagement forestier implique pour la commune, des responsabilités et des obligations notamment la préservation du patrimoine forestier et l'application de l'aménagement qui est un document s'imposant à tous

Le Code forestier et notamment les principales règles de délivrance et d'exploitation de l'affouage

Le conseil, à l'unanimité, approuve

- la vente aux adjudications générales les coupes et les produits des coupes des parcelles : Résineux : 5ar ;7ar ;8ar ; 27ar,41ar et 42ar, sur pied à la mesure
- la délivrance à la commune pour l'affouage parcelle 46, sur pied

Désigne comme garants :

MM André JENOUDÉ, Guy MONNIER, Alexandre BOURGEOIS

III – Référent ambroisie :

Suite au développement de l'ambroisie sur le territoire du Jura il est demandé que chaque commune nomme un référent

Le Conseil Municipal désigne Monsieur André JENOUDÉ, référent communal

IV – Occupation de la salle des fêtes

Dans le cadre de la semaine intergénérationnelle, la communauté de communes sollicite la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes.

Le conseil municipal

Accepte de ne pas facturer les locations mais de facturer le forfait « ménage » à chaque occupation.

V – Relevé des consommations en électricité à la maison de santé

Madame le Maire fait part des relevés des compteurs effectués par Monsieur BONNE

Le Conseil accepte le relevé et autorise la régularisation des charges avec le relevé présenté.

Madame le Maire rappelle que le problème de facturation des ordures ménagères est résolu. La commune paiera la facture et fera la répartition entre chaque locataire.

VI – OCCUPATION DU MOBILE HOME

Madame le Maire présente la demande de Madame MONAND pour l'occupation du mobile home en juillet et août 2015. Le Conseil Municipal examine la demande et souhaite que la mairie reprenne contact avec le demandeur sachant que le mobil home n'est pas équipé pour recevoir les personnes à mobilité réduite.

VII – SUBVENTION BANQUE ALIMENTAIRE

Madame le Maire présente la demande reçue en mairie.

Après examen le conseil municipal refuse de verser une subvention

VIII – RECRUTEMENT D'UN DENTISTE

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a reçu avec Monsieur BONNE, un responsable d'un cabinet de recrutement et donne le compte rendu de cet entretien.

Le conseil charge Monsieur TRASSAERT d'étudier la proposition.

IX – Décision Modificative :

Le conseil municipal a accepté, dans le cadre des travaux d'accessibilité, de prendre en charge la réfection du trottoir situé face à l'abri bus, rue du faubourg. Cette dépense n'étant pas prévue lors du vote du budget primitif il convient

D'augmenter le compte 2118- opération 334 d'un montant de 2 400€

De diminuer le compte 2113 – opération 201 d'un montant de 2 400€

X – Questions diverses :

- Une réunion a eu lieu avec le SIDEC. 136 points lumineux ont été recensés. Toutes les ampoules seront changées. Monsieur le délégué SIDEC fait remarquer qu'il n'a pas été convié à cette réunion, propose de voir si la commune pourrait bénéficier de subventions dans le cadre de l'économie d'énergie.

- Lettre de remerciement de Madame GARCIA suite au décès de son époux

- Lettre de remerciement du sou des écoles dans le cadre de l'aide apportée lors des manifestations 2013-2014

- Lettre de remerciement de Monsieur Raymond DERPRESZ
- Lettre de Madame JACQUIN signalant les désagréments suite aux travaux du SIE. Madame le Maire sensibilise le conseil pour l'aménagement des trottoirs ; signale que les travaux de réfection de la rue feront partie du programme 2015, Monsieur GUYOT souhaiterait qu'au niveau de l'assainissement le réseau unitaire soit modifié en réseau séparatif avant de réaliser les travaux concernant la chaussée. Le conseil demande que la commune se renseigne pour connaître les dates à laquelle sera obligatoire la séparation des eaux pluviales et des eaux usées.
- Manifestations de fin d'année :
 - Téléthon : cette année les pompiers organisent cette manifestation qui se déroulera à la salle des fêtes et se terminera par un souper dansant. Une réunion de préparation est prévue à la caserne, le 22 octobre à 20 heures.
 - Repas et colis des aînés : la date retenue pour le repas est le 13 décembre. Monsieur BONNE se charge de l'organisation. Afin de répondre à plusieurs sollicitations, Madame le Maire demande s'il faut abaisser à 70 ans l'âge des bénéficiaires ? Avant de se prononcer le conseil souhaite qu'un listing soit fait afin de connaître le nombre de personnes concernées.
 - Illuminations de Noël : le conseil propose de faire l'inventaire du matériel et de prévoir le remplacement des anciennes guirlandes avec ampoules, de revoir l'emplacement de la guirlande à la Rivière ou de son remplacement par un « motif ».
 - Sapins : Un grand sapin sera mis comme d'habitude vers la mairie. en ce qui concerne les petits, il faudrait contacter l'agent ONF.
- Congrès des Maires : il aura lieu fin novembre 2014. Cette année Madame le Maire ne participera pas.
- Un rendez-vous est prévu avec Monsieur COGNARD le 8 octobre 2014
- Madame le Maire informe qu'elle a reçu le Président de l'ASSJ et celui des Archers pour établir un planning pour l'occupation de l'espace sportif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 00

Les délibérations sont consultables en Mairie aux heures d'ouverture du Secrétariat.